|  |  |
| --- | --- |
|  |  |

|  |
| --- |
|  |

emcdda présent à la session 2015 de la commission des stupéfiants des nations unies à vienne

L’Observatoire présente les dernières données du système d’alerte rapide de l’UE concernant les «nouvelles drogues»

(9.3.2015, LISBONNE/VIENNE) De nouvelles substances psychoactives (NSP ou «nouvelles drogues») ont été détectées dans l’Union européenne l’année dernière au rythme de deux par semaine environ, selon un rapport publié ce jour par l’**Observatoire européen des drogues et des toxicomanies (EMCDDA)**(1). Au total, 101 nouvelles substances ont été signalées au **système d’alerte rapide** **(EWS) de l’UE** en 2014 (contre 81 en 2013), poursuivant une tendance à la hausse existant dans les substances notifiées au cours d’une seule année (2). Ceci porte à plus de 450 le nombre total de substances surveillées par l’agence, dont plus de la moitié ont été identifiées au cours des trois dernières années seulement.

La publication du rapport coïncide avec l’ouverture de la 58e session de la **Commission des stupéfiants des Nations Unies** (CND) à Vienne, à laquelle l’**EMCDDA** participe aux côtés de la **délégation de l’UE** (3). Elle est basée sur une analyse des données recueillies par l’**EWS** auprès des **28 États membres de l’UE,** ainsi qu’en **Turquie** et en **Norvège**.

En 2014, la liste des substances déclarées était une nouvelle fois dominée par deux groupes: les **cathinones de synthèse** (31 substances) et les **cannabinoïdes de synthèse** (30 substances), vendus en tant que substituts légaux des stimulants et du cannabis respectivement. Ces substances forment actuellement les deux plus importants groupes de drogues surveillés par l’**EWS** et représentent ensemble près de deux tiers des nouvelles drogues signalées en 2014.

Les dernières informations disponibles concernant les saisies montrent une croissance du marché des NSP. Entre 2008 et 2013, le nombre de saisies de NSP opérées en Europe a été multiplié par sept. Près de 47 000 saisies de NSP, équivalant à plus de 3,1 tonnes, ont été déclarées en Europe en 2013. Les cannabinoïdes de synthèse représentaient la plus grande partie de ces chiffres (21 000 saisies; 1,6 tonne), suivis par les cathinones de synthèse (11 000 saisies; 1,1 tonne). Plusieurs NSP sont produites en vrac par des entreprises chimiques établies en dehors de l’Europe et sont acheminées par avion en Europe où elles sont transformées, emballées et vendues aux consommateurs.

En plus de surveiller les nouvelles drogues entrant sur le marché, l’**EWS** détecte également les signaux de menaces sévères et y réagit au besoin. En 2014, des menaces sévères nécessitant une attention urgente ont débouché sur 16 alertes de santé publique, tandis que six évaluations des risques ont été réalisées par le **comité scientifique** élargi de l’agence (4).

Parmi les autres sources de préoccupations de santé publique mises en lumière dans le rapport, on trouve les nouveaux opioïdes de synthèse, souvent très puissants, qui sont vendus comme héroïne aux utilisateurs non avertis, ce qui engendre un risque élevé de surdose. Trois des cinq opioïdes déclarés en 2014 étaient des fentanyls, une famille de drogues à l’origine de centaines de décès en **Europe** et aux **États-Unis**.

**M. Wolfgang Götz, le directeur de l’EMCDDA**, a dressé le tableau suivant de la situation actuelle: «Les nouvelles substances psychoactives peuvent passer rapidement de l’obscurité à une redoutable et dramatique notoriété et provoquer de sérieux dommages. Les données présentées ce jour montrent dans quelle mesure la croissance sur le marché de ces substances continuera de soulever des défis pour la santé publique et la politique en matière de drogues au cours des années à venir. Ces défis sont liés à la cadence d’apparition desdites substances, à leur vente en toute liberté et au manque d’informations sur leurs effets et les dommages qu’elles provoquent. Des systèmes d’alerte rapide solidement encadrés au niveau national et régional auront un rôle central à jouer dans la détection précoce des menaces et aideront à réagir en temps opportun par des actions de santé publique».

**Notes**

(1) *An update from the EU Early Warning System* (Données mises à jour du système d’alerte rapide de l’UE) est disponible à l’adresse: [www.emcdda.europa.eu/publications/2015/new-psychoactive-substances](http://www.emcdda.europa.eu/publications/2015/new-psychoactive-substances)

(2) 74 en 2012; 49 en 2011; 41 en 2010.

(3) [www.unodc.org/unodc/en/commissions/CND/session/58\_Session\_2015/CND-58-Session\_Index.html](http://www.unodc.org/unodc/en/commissions/CND/session/58_Session_2015/CND-58-Session_Index.html)

(4) Composé d’experts supplémentaires en provenance des États membres de l’UE, de la Commission européenne, d’Europol et de l’Agence européenne des médicaments. Des publications concernant l’évaluation du risque sont disponibles à l’adresse: [www.emcdda.europa.eu/publications/risk-assessments](http://www.emcdda.europa.eu/publications/risk-assessments)